

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC**COMMISSION DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE (CLSDC)**

4^e séance – 17 septembre 2025 – 15 h 03 h à 18 h 15

Séance en visioconférence

PRÉSENCES :**Membres**

Bettyna Bélizaire, présidente et conseillère municipale – District du Plateau

Denis Girouard, membre élu et conseiller municipal – District du Lac-Beauchamp

Marie Poirier, agente de planification, programmation et de recherche à la Direction de la santé publique – Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)

Julie DeCourval, directrice générale – Loisir sport Outaouais (LSO)

Daniel Bellemare, directeur général – Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées

Benjamin Dumont, directeur – La Saga maison des jeunes

Aurélie Baillot, membre citoyenne

Moïse Mbikayi, membre citoyen

Annie Lapointe, membre citoyenne

Willy Blaise Iranyibutse, membre citoyen

Secrétaire

Catherine Desfossés, conseillère exécutive à la direction générale – Direction exécutive

Ressources internes

Christian Riopel, directeur adjoint, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC)

Jean-Marc Lacroix, chef de service, opérations et installations sportives – SLSDC

Jean-Christophe Gandubert, chef de section, développement des communautés – SLSDC

Marie-Noëlle St-Pierre, cheffe de service, soutien et relations avec les communautés – SLSDC

Julie Vallon, cheffe de section, opérations et installations sportives – SLSDC

Nawal Fellaoui, coordonnatrice, infrastructures et espaces publics – SLSDC

Mouna Ben Mhamed, adjointe administrative aux commissions et comités – DE

Aussi présent

Martin Comtois – Radio-Canada

ABSENCE :

Marc Bureau, vice-président et conseiller municipal – District du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 15 h 03.

La séance est publique et enregistrée. Il sera possible de visionner l'enregistrement sur le site Web de la Ville.

Monsieur Willy Blaise Iranyibutse se joint aux membres de la commission. Il se présente et un tour de table auprès des membres est effectué.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Aurélie Baillot

Appuyé par Julie DeCourval

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Julie DeCourval et Benjamin Dumont indiquent être en conflit d'intérêts en lien avec le sujet relié aux patinoires extérieures. Ils ne voteront pas sur la recommandation compte tenu de leur implication, mais pourront prendre la parole durant la période d'échange.

4. Dépôt et suivis des procès-verbaux de la réunion du 4 juin 2025

Le procès-verbal de la 3^e séance de la CLSDC tenue le 4 juin 2025 est déposé. Aucun suivi n'est à faire en ce qui concerne les sujets abordés lors de la séance.

5. Période de questions du public

Aucune personne n'est inscrite à la période de questions.

6. Éthique, sécurité et intégrité – Présentation

La présentation est faite par Christian Riopel, directeur adjoint du SLSDC, elle vise à proposer un plan d'action municipal permettant de régler, par des actions concrètes et structurantes, les enjeux d'éthique, de sécurité et d'intégrité dans les loisirs et les sports.

Une mise en contexte des concepts de base, des instances existantes, des services offerts par Loisir Sport Outaouais ainsi que de la *Loi sur la sécurité dans les sports et les loisirs* (mission, vision, mandats, compétences et moyens) est présentée.

Le plan d'action est présenté en 4 volets : informer, sensibiliser, accompagner et soutenir et sanctionner. Les livrables visés sont expliqués. Des mécanismes et un processus de suivi annuel seront développés pour assurer le bon fonctionnement et la mise en place des moyens de façon pérenne.

Objectifs :

- Informer en matière d'éthique, d'intégrité et de sécurité;
- Sensibiliser et former les employés et les organismes;
- Accompagner les organismes et les citoyens à adopter et maintenir des comportements intègres, sécuritaires et éthiques;
- Se doter d'un mécanisme de communication pour dénonciation confidentielle;
- Sanctionner les comportements non conformes.

Il fait état des résultats attendus et des facteurs de succès :

- Résultats : Des citoyens informés, des participants et des administrateurs informés et en mesure de reconnaître et dénoncer les enjeux;
- Facteurs de succès : Sensibiliser les citoyens, soutenir les organismes et clarifier les attentes et les rôles en matière de comportement éthique.

Une période de questions suit.

Un membre questionne les sanctions qui sont suggérées. Le type de sanction est déterminé selon la gravité du geste posé. Il pourrait y avoir des avis écrits, des retraits des accès aux installations ou du soutien financier.

Un membre se réjouit de la mise en place d'un plan d'action concret qui fera avancer les différents dossiers. Il est indiqué qu'une nouvelle campagne de promotion sur l'éthique est en cours. Deux visuels et des outils ont été développés pour mettre de l'avant :

- Le « Nous », en tant que parent, organisme, communauté : comment contribuer ?
- Le « Je » : comme athlète, comment l'appliquer dans ma pratique de sport ?

L'aspect financier sera important. Il y a divers programmes de financement comme le Programme Sécurité Intégrité Québec (PSIQ) qui s'adresse aux OBNL.

L'administration précise que le contenu du plan de communication n'est pas défini. Le but est de centraliser l'information (par exemple le site web) pour la rendre disponible et facilement accessible. La nouvelle Loi 45 a précisé la définition de loisirs qui est très large et inclus le plein air. Par rapport à l'échéancier, il est souhaité que les actions soient réalisées à partir de 2026 et qu'il y ait une adoption par le conseil municipal en décembre ou janvier si une recommandation positive est obtenue de la Commission.

La formation s'adresse aux répondants qui sont des personnes-ressources de la Ville et qui accompagnent les organismes comme les responsables sportifs et les agents de développement.

Il y a un autre volet de formation pour ceux qui représentent les organismes, ceux qui travaillent dans la gestion quotidienne, soit les directeurs et les coordonnateurs. C'est sur une base volontaire. Dans les sanctions, on peut la rendre obligatoire pour maintenir le soutien municipal. L'objectif est de l'offrir au maximum d'organismes. Un plan de formation sera mis en place. Il y a plusieurs éléments en cours de réflexion, qui découleront du plan d'action à définir.

Un membre mentionne que c'est un point de départ important. Il donne l'exemple d'un comité d'encadrement mis en place avec succès en 1997 avec Hockey Gatineau. Il suggère de faire un suivi avec la personne mandatée par l'organisme pour recevoir la formation incluant une demande d'accusé de réception. C'est une nouveauté importante à Gatineau. Il souligne le travail de la Commission qui discute de dossiers concrets avec de belles réalisations.

La présidence souligne sa satisfaction de voir ce plan se concrétiser. Il y a eu de nombreux enjeux avec les partenaires (organismes, entraîneurs, parents, etc.) dans le domaine du hockey, de la natation, du basketball et de la gymnastique. C'est un besoin criant pour la Ville de préciser ses valeurs en termes de comportement et de sécurité.

Le plan d'action indique les objectifs désirés. Il y aura des règlements et politiques à développer. Pour les deux éléments de sanction, soit le retrait de soutien et le non-accès aux installations, il faut élaborer un plan B si cela se produit puisque cela touche le quotidien du citoyen. Il faudra inclure des études de conformité.

La Ville s'attend à des comportements et des standards de gouvernance des organismes. Cela serait dans un accompagnement régulier

RECOMMANDATION

La Commission des loisirs, des sports et du développement des communautés recommande au conseil municipal :

CLSDC-2025-02

- *de mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à mettre en œuvre le plan d'action en matière d'éthique, de sécurité et d'intégrité.*

Il est proposé par Marie Poirier

Appuyé par Benjamin Dumont

Adoptée

7. Plan de déploiement des patinoires extérieures – Présentation

Le plan est présenté par Julie Vallon, cheffe de section aux opérations et installations sportives.

En introduction, Christian Riopel précise que la présentation fait le bilan de la saison 2024-2025 des patinoires et les objectifs du prochain plan de déploiement des patinoires extérieures à partir de 2026. À terme, dans une phase subséquente, le Service va s'attaquer à la modification de l'offre de services de glaces extérieures.

Le portrait de l'offre de services 2024-2025 est présenté sous forme de tableau et quelques faits saillants sont illustrés. La majorité des organismes souhaitent participer en 2025-2026 et seraient favorables à l'augmentation du soutien, à un protocole d'entente plus long (de trois à cinq ans) et une modification du calendrier pour une ouverture plus hâtive du programme. La moyenne d'ouverture des patinoires est d'environ 50 jours.

Les constats de l'analyse des sites et les grands thèmes sont abordés : affichage et signalisation, déneigement des bancs et poubelles.

Les améliorations demandées par les utilisateurs visent le déneigement complet ou que des pelles soient disponibles, des filets aux extrémités, un éclairage prolongé les soirs de fin de semaine ainsi que la mise en place d'abris chauffés. En comparaison avec d'autres villes, le modèle communautaire Gatineau se démarque. Les cabanes chauffées, surveillants et toilettes sont la norme dans d'autres villes.

Les constats des consultations ainsi que les cinq grandes priorités citoyennes sont présentés. Les recommandations découlant du rapport sont présentées :

- Maintenir et financer le modèle OBNL pour l'offre de proximité;
- Ne pas reconduire les contrats privés pour l'entretien des patinoires de la Ville;
- Aménager une patinoire réfrigérée par secteur pour améliorer la fiabilité et la qualité des services;
- Remplacer certaines patinoires par d'autres infrastructures hivernales.

La seconde partie de la présentation s'attarde aux objectifs du prochain plan de déploiement des patinoires extérieures. La vision est énoncée et les objectifs court, moyen et long terme sont précisés. Le modèle proposé est agile et évolutif. D'autres options ont été évaluées comme le statu quo. La seconde option serait de suivre toutes les recommandations du rapport. Celles-ci réduiraient l'offre de services aux citoyens et causeraient une iniquité entre les secteurs.

Le modèle suggéré permet un équilibre. Cela entraîne la fermeture de certains sites, mais dans une perspective de consultation auprès des citoyens permettant de préciser les besoins des communautés.

Les orientations du modèle agile sont présentées en détail, sur un objectif de 5 ans, par grands thèmes soit la révision agile du réseau, le renforcement des organismes à but non lucratif (OBNL), la qualité de l'expérience de l'utilisateur, la résilience climatique et la diversité, la communication et la mobilisation ainsi que la diversification du financement.

Un projet pilote pour la première patinoire réfrigérée, située dans le secteur d'Aylmer, est à venir en 2026. Le nouveau modèle est de maintenir ou augmenter les sites gérés localement.

Les modifications proposées sont :

- Augmentation du montant de soutien selon le type de patinoire (différence par superficie) avec un protocole de 5 ans. Dans certains cas, le montant attribué sera pratiquement doublé;
- Ajout d'une rencontre en début de saison, d'un montant pour les besoins en équipement et d'un montant de 1 000 \$ pour l'animation de chacune des patinoires pour un milieu de vie animée;
- Modification du calendrier de demandes.

Une période de questions suit.

Monsieur Dumont s'abstient, car il est l'organisateur qui s'occupe de l'une des patinoires.

Un membre demande si, dans le nouveau plan, il y a des réflexions pour les conflits d'usage. On répond qu'il était souhaité de clarifier quels étaient les freins. Cela fait partie des éléments à intégrer dans la suite. Le conflit hockey et récréatif doit être adressé dans le déploiement des patinoires. Il faut trouver des solutions pour diviser les types d'usage et répondre aux divers besoins. Il est également précisé que tout ce qui sera réfrigéré est destiné pour le récréatif et grand public, et non le hockey.

Un membre indique que ce sont principalement des adultes qui ont répondu lors de la consultation. Il manque de représentation au niveau des usagers. Les motifs d'utilisation sont très différents. Pour les emplacements réservés au grand public, l'utilisation est davantage familiale. Quant aux patinoires de proximité, ce sont des utilisateurs quotidiens et des jeunes. Des précisions sont nécessaires au niveau du stationnement et de la signalisation au ruisseau de la Brasserie.

L'administration précise que le site de la roulotte de la patinoire du ruisseau de la Brasserie a été déplacé à un endroit plus favorable. Il y a du stationnement municipal disponible. La signalisation pourrait être bonifiée sur le site.

Un membre mentionne que c'est un défi d'apprendre à patiner et qu'il y a peu de cours offerts à Gatineau. C'est un grand obstacle et cela amène des conflits d'usagers. Il serait bénéfique que la Ville mette en place et finance ce genre de cours. Le commentaire est noté et les actions se poursuivront en ce sens. Cela fait partie des réflexions d'inclusion. L'offre de cours de patins repose sur les organismes qui définissent quelles sont leurs clientèles, leurs priorités et leur offre de services. La responsabilité de la Ville est d'identifier les brèches de services. C'est pris en note afin de l'intégrer aux réflexions en ce sens. C'est prévu dans l'orientation diversité et inclusion.

La présidence mentionne quelques points supplémentaires :

- Effet proximité : Avoir des alternatives à proximité, surtout pour les jeunes, est essentiel. Il faut une offre alternative pour s'adapter aux changements climatiques :
 - Conflit d'usage : C'est une problématique récurrente;
 - Développer une offre récréative autour des patinoires réfrigérées : La semaine dernière, en comité plénier, les indicateurs municipaux de 2025 ont été présentés au niveau de l'offre de programmation sports, loisirs et événementiels. Le niveau de satisfaction des citoyens pour la période printemps-été est plus élevé. Pour l'hiver, il y a place à l'amélioration. Il serait intéressant de prévoir une offre d'animation près des futures patinoires réfrigérées et d'évaluer l'impact économique et social avec la création de ce milieu de vie.

Des questions sont adressées en lien avec les organismes. On souhaite déterminer s'ils ont été consultés. La subvention et la lourdeur de la démarche sont soulignées.

L'administration précise que l'an dernier, il y avait du prêt gratuit de patins et une offre de cours offert en collaboration avec des organismes. Ce programme sera reconduit. Il était souhaité d'offrir une subvention à des organismes n'en ayant jamais bénéficié afin d'évaluer le fonctionnement et l'appropriation du programme par les organismes. L'ancien programme « Accros au patin » n'existe plus et la Ville voulait le prendre en charge.

La présidence invite à laisser de l'espace aux commentaires des organismes et souligne que le montant de la subvention est minime.

Un membre demande une mise à jour en lien avec le projet pilote minivan et il est précisé que 10 demandes d'organismes ont été reçues, en plus des sites mis en place sans organisme.

Un membre souhaite savoir s'il est possible de favoriser des organismes qui n'ont jamais bénéficié du programme afin d'offrir une chance égale à tous. L'administration précise qu'il y a une liste des organismes qui ont participé l'hiver dernier. Ils peuvent déposer à nouveau une nouvelle demande et l'invitation est lancée à tous les organismes. La diversification des secteurs va aider (notamment défavorisé, communautés culturelles prédominantes) à enrichir le programme de van mobile.

La réflexion sur l'avenir des patinoires extérieures en lien avec les changements climatiques doit inclure l'aspect de l'expérience de l'utilisateur et la qualité des

infrastructures. Il est souhaité d'offrir des alternatives ainsi qu'une diversification de l'offre dans divers secteurs.

La présidence souligne que la programmation hivernale mérite d'être bonifiée. Dans la recommandation, on approuve les grandes lignes du déploiement et non les lieux retenus. Il reste de l'agilité et de la flexibilité en consultant les citoyens. À court terme, on travaille sur nos outils de communication.

La présentation portait sur les objectifs de mise en œuvre dans un prochain plan de transformation de l'offre de service des patinoires extérieures. Il s'agit aujourd'hui d'une recommandation pour une modification de l'offre de soutien dans le cadre du programme de soutien aux patinoires extérieures.

Il est souhaité d'augmenter le nombre d'heures et le montant de 1000 \$. Des discussions suivent sur le processus de modification d'une recommandation. Pour y aller en phase, il pourrait avoir une recommandation sur les modifications proposées et un amendement mandant l'administration de poursuivre les réflexions au sujet de l'animation et des locaux chauffés. Un retour éventuel serait fait en commission.

Il est souhaité que les discussions se poursuivent avec les organismes. Il est décidé de faire une recommandation écrite qui suivra par courriel aux membres. Celle-ci sera au préalable validée par la présidence.

Daniel Bellemare quitte la séance à 17 h 01 et le quorum est maintenu.

Les membres sont d'accord avec la proposition relativement à la recommandation qui sera modifiée.

L'amendement sera envoyé par courriel, mais un proposeur et un appuieur sont requis sur les modifications du programme de la recommandation originale.

La présidence demande un proposeur et un appuieur.

La recommandation initiale se lit comme suit :

La Commission des loisirs, des sports et du développement des communautés recommande au conseil municipal de :

- *approuver les modifications au programme de soutien aux patinoires extérieures comme proposées.*

Madame DeCourval et monsieur Dumont s'abstiennent de se prononcer quant à cette recommandation.

Compte tenu des discussions, un amendement sera acheminé par courriel aux membres de la Commission. Ceux-ci se prononceront par écrit et le suivi fait lors de la prochaine rencontre.

La proposition d'amendement se lit comme suit :

La Commission des loisirs, des sports et du développement des communautés recommande au conseil municipal de :

- *mandater l'administration à poursuivre les réflexions quant au soutien financier à octroyer aux organismes pour l'animation et les dispositions des locaux*

chauffés et de revenir en commission lors de la présentation du plan de transformation de l'offre de service des patinoires extérieures.

Annie Lapointe et Benjamin Dumont quittent la séance respectivement à 17 h 12 et 17 h 16, le quorum est perdu.

Une pause a lieu de 17 h 16 à 17 h 26.

8. Arénas excédentaires (Campeau, Baribeau et Beaudry)

Une présentation est faite par Nawal Fellaoui, coordonnatrice – Infrastructures et espaces publics.

Le Service présente les objectifs de la présentation :

- Mettre à jour la démarche d'analyse des arénas;
- Présenter les prochaines étapes;
- Participer à la définition des critères d'évaluation.

Les objectifs de la rencontre de la séance d'information sur invitation qui aura lieu le 25 septembre au sujet des arénas sont décrits.

Les éléments clés d'une forte proposition et les recommandations pour les critères à considérer pour une reconversion sont présentés. Pour un changement d'usage, il faut déconstruire les éléments (gradins, composantes d'un aréna, etc.). Une expertise architecturale et une mise aux normes sont nécessaires. Il y a un volet développement durable (valorisation des composantes, destruction sélective, etc.). Il faut intégrer des solutions écoénergétiques afin de réduire l'empreinte carbone et participer à la concrétisation du Plan climat de Gatineau. L'analyse multicritères est une base solide qui permet de maximiser le potentiel de l'opportunité avec des critères mesurables. Les 4 grands critères de l'analyse sont :

- l'analyse financière;
- le potentiel des terrains;
- le potentiel immobilier;
- l'accessibilité et l'équité.

L'inclusivité est incluse dans les décisions futures et on favorise les usages complémentaires au bénéfice de l'ensemble de la communauté. La Ville a une flexibilité sur les modèles d'affaires. Il faut démontrer la viabilité économique et l'impact communautaire. Des immeubles peuvent être acquis, mais il est nécessaire de démontrer l'usage et la viabilité technique et financière des projets. Les baux emphytéotiques et autres possibilités d'ententes à long terme pour développer des projets stratégiques sur les terrains de la Ville peuvent être analysés.

L'accompagnement offert aux organismes par la Ville avant le lancement d'appel d'intérêt est détaillé.

Les prochaines étapes seront :

- Les journées portes ouvertes, avec une possibilité de visites de 13 h à 16 h avec les experts de la Ville, des lieux suivants :
 - Aréna Baribeau : Mardi 14 octobre;
 - Aréna Beaudry : Mercredi 15 octobre;
 - Aréna Campeau : Jeudi 16 octobre.

- Lancement d'appel d'intérêt : Décembre 2025;
- Fermeture d'appel d'intérêt et analyse des opportunités : Printemps 2026;
- Présentation des résultats au conseil municipal pour recommandations et orientations : Été 2026.

Les projets seront priorisés en fonction de six critères d'évaluation :

- Pérennité financière (estimation, sources de financement, potentiel de revenus, coûts/bénéfices);
- Faisabilité technique de la reconversion (adaptation spatiale, complexité des travaux, normes, risques);
- Profil du promoteur (expertise, structure équipe, historique de projets et références);
- Potentiel de développement (optimisation, diversification des usages, synergie urbaine s'adapte aux besoins futurs);
- Impact environnemental (intégrer contraintes naturelles, valorisation, matériaux, stratégie, performance énergétique, etc.);
- Impact social (bénéfice pour la communauté, degré acceptabilité, inclusion).

Une période d'échange suit.

Le 25 septembre, une invitation a été lancée aux organismes partenaires pour qu'ils aient l'opportunité de soumettre un projet pertinent et solide, tout en bénéficiant de la Ville. La Corporation de développement Outaouais Laurentides (CDROL) offre une expertise de développement social. Ils sont partenaires de la démarche et seront présents le 25 pour offrir leur aide aux organismes souhaitant bénéficier de soutien dans les projets. ID Gatineau sera également sur place.

Un membre souhaite savoir si les invitations ont été envoyées seulement aux OBNL. Il souligne que compte tenu de l'importance du projet, tous les organismes et entreprises ayant des buts communautaires devraient participer afin d'accroître l'application de ce projet. À l'heure actuelle, seuls les organismes partenaires du SLSDC et du Service des arts, de la culture et des lettres (SACL) ont été interpellés. C'est un accompagnement afin d'expliquer comment leur projet doit être préparé. L'appel sera publié sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement (SEAO) pour attirer tous les types de promoteurs régionaux et provinciaux qui auraient un intérêt.

Plus de 400 organismes sont invités. Tous pourront proposer un projet lors de l'appel d'intérêt même s'ils n'ont pas été invités.

Un membre souhaite savoir si le programme est réservé aux organismes publics ou privés. Puisqu'il s'agit de projets d'envergure, certaines organisations pourraient ne pas être en mesure de gérer un projet de reconversion d'arénas. C'est une bonne initiative de donner cette possibilité de soumettre un projet pour le bien des utilisateurs et des citoyens de Gatineau. On souhaite connaître le niveau d'implication possible ou le potentiel de la Ville dans des projets qui pourrait par exemple devenir un partenaire conjoint dans certains projets. Il est souligné que cet été, il y a eu des gens qui posaient des questions sur la reconversion de terrains de la Ville, c'était pour cela ? Il est précisé que toutes les options seront analysées après l'appel d'intérêt. Le conseil se positionnera sur la vocation des édifices.

Le conseil municipal se positionnera sur la pertinence des projets et des orientations. Lorsque les propositions seront reçues, il sera possible de recommander les différentes options reçues des organismes.

Un élu mentionne qu'en 2023, il avait été annoncé que les trois arénas seraient démolis et qu'il n'y avait pas d'autres options. L'année dernière, il a fait une proposition pour une halte-chaleur à l'aréna Baribeau sans succès. Il a reçu comme réponse que les infrastructures ne sont plus là, que la solidité et les composantes de la bâtisse ne sont pas optimales. Des investissements seront requis pour mettre aux normes les immeubles. Il faut obtenir les données financières nécessaires quant à cet aspect. Il est souhaité que l'analyse technique des lieux soit partagée.

La présidence précise qu'en 2023 le conseil a eu une présentation pour la démolition des arénas. Elle demande l'approbation aux membres pour la prolongation de la rencontre de 15 minutes, soit jusqu'à 18 h 15.

Les grandes composantes seront adressées avec les partenaires lors des portes ouvertes et les détails techniques seront dans les appels d'intérêts. C'est certain qu'il y a des investissements majeurs dans le cadre d'une reconversion. Le maximum d'informations et d'accompagnement sera offert.

Les changements d'orientation des infrastructures sportives étaient remis au Service des biens immobiliers pour la démolition ou la mise en vente des actifs appartenant à la Ville. Le mandat pour ces arénas était de voir s'il y avait des opportunités à conserver des actifs de loisirs pour satisfaire des besoins identifiés par les organismes du milieu ou dans les priorités des plans directeurs des infrastructures.

Un membre souhaite savoir s'il serait possible pour des partenaires de se regrouper. La mixité des usages est encouragée, ce qui permettrait de maximiser le potentiel du terrain ou de l'actif. Au niveau technique, l'indice de vétusté physique des lieux est disponible. Les trois arénas ont dépassé la durée de vie utile. Par exemple, pour l'électricité, c'est entre 20 et 25 ans. Des fiches techniques ont été faites par aréna. Par exemple, à Campeau, aucun changement n'a été apporté et il s'agit des installations d'origine.

9. Bilan du plan de travail 2024-2025 de la CLSDC – Présentation

Madame Bélizaire remercie les membres de leur implication à la Commission. Elle souligne la pertinence de leur apport respectif et de leurs compétences.

La Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire en est une d'importance impliquant des retombées directes sur la vie des citoyens et la fierté gatinoise. Les objectifs ont été atteints à 100 %. Nous avons contribué à 28 activités en tant qu'équipe.

Elle remercie les membres de l'administration impliqués auprès de la Commission et souligne l'intelligence et l'agilité des membres.

Les membres soulignent et remercient la présidence de son travail.

10. Varia

Aucun sujet n'est inscrit à ce point.

11. Prochaine séance

Les dates des séances seront connues après les élections municipales.

12. Levée de la séance publique

Il est proposé par Aurélie Baillot

Appuyé par Denis Girouard

Et résolu que cette Commission lève la séance à 18 h 15.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENTE
BETTYNA BÉLIZAIRE



SECRÉTAIRE
CATHERINE DESFOSSÉS